

Traitement syntaxique de l'espace en latin : les catégories du lieu et le rôle des prépositions

Sophie VAN LAER
(Université de Nantes)
sophie.vanlaer@laposte.net

1. INTRODUCTION : UN SYSTÈME RIGOREUSEMENT STRUCTURÉ ?

L'expression du lieu en latin paraît être syntaxiquement structurée autour des quatre catégories de lieu de la grammaire traditionnelle. Un examen plus attentif fait néanmoins apparaître une dissymétrie : la catégorie du "lieu où l'on est" permet de localiser n'importe quel procès, tandis que les trois autres, a priori réservées à la dénotation d'un déplacement, permettent d'en décomposer les différentes phases, comme si elles prenaient appui sur la réalité physique de ce déplacement¹. Ces différentes catégories de lieu rejoignant des analyses linguistiques plus générales, nous renoncerons aux termes employés par la grammaire traditionnelle pour leur préférer les termes de "lieu initial", "lieu médian" et "lieu final", tandis que la catégorie de lieu relevant de la question *ubi* sera appelée "lieu du procès"².

À ces différentes catégories correspondent différentes prépositions qui, en tant qu'éléments de relation (B. Pottier, 1962) vont articuler la relation entre un procès et son actant, ou son circonstant³. Le système semble alors reposer sur un principe d'univocité (*in* + ABL. pour le lieu du procès, *ex* + ABL. pour le lieu initial, *per* + ACC. pour le lieu médian⁴, *in* + ACC. pour le lieu final) à l'exception, il est vrai, de la préposition *ad* qui fonctionne également pour le lieu du procès et pour le lieu final⁵.

¹ L'ordre de présentation traditionnellement utilisé dans les grammaires est à cet égard un peu déconcertant, puisqu'il envisage d'abord le terme du déplacement ("lieu où l'on va"), avant de s'attacher au point de départ ("lieu d'où l'on vient") et au lieu traversé ("lieu par où l'on passe") : voir à ce sujet A.-M. CHANET (1985).

² Nous empruntons ces termes à J.-P. BOONS (1987 : 6) et à A. GUILLET & C. LECLÈRE (1996 : 218).

³ C'est une distinction que nous négligerons, tout comme la perspective diachronique, qui nous apprend que les prépositions servaient initialement à préciser la valeur d'un cas. Elles sont devenues usuelles en latin, au point que c'est l'emploi d'un syntagme non prépositionnel qui fait office d'exception.

⁴ Si l'on excepte l'emploi de l'ablatif à valeur d'instrumental pour les routes, les ponts, les portes, etc.

⁵ Mais la situation est bien plus enchevêtrée dans d'autres langues, à commencer par le français qui emploie également *à* pour le lieu du procès et pour le lieu final (*J'habite à Paris / Je vais à Paris*).

Si on accepte les grandes lignes de cette présentation, volontairement schématique, nous aurions donc affaire à un système clairement structuré, pourvu d'une organisation syntaxique reflétant l'analyse d'un phénomène réel du monde physique, tel que peut le percevoir une communauté humaine. C'est peut-être un peu trop présumer de l'esprit rationnel traditionnellement prêté aux Romains.

Notre propos sera de nous attacher aux cas de chevauchement ou de concurrence entre les différentes expressions syntaxiques disponibles, qui montrent que le système présente malgré tout une certaine souplesse, autorisant alors des choix stylistiques.

À partir d'un relevé d'occurrences effectué dans les trois premiers livres des *Fastes* d'Ovide, riches en considération topographiques, nous nous attacherons successivement à la formalisation de l'entité-repère⁶ due à la préposition et au statut du lieu médian. Nous verrons alors qu'il est nécessaire de prendre en compte d'autres critères, comme le référent de l'entité-repère ou ce que l'on pourrait appeler la structure phrastique de l'énoncé.

2. LA FORMALISATION DU REPÈRE⁷ : LE CAS D'UN ENSEMBLE D'ENTITÉS DISCRÈTES

Il est un facteur qui vient nécessairement brouiller les faits, c'est l'enchevêtrement dans l'énoncé des catégories grammaticales. Ainsi, lorsque l'on réfléchit à la formalisation du repère, on prend en général comme exemple une entité singulière, un espace envisagé comme un tout. Mais que se passe-t-il lorsque le repère est constitué par une pluralité d'entités discrètes ?

Certes, la marque du pluriel n'est pas nécessairement l'indice d'une pluralité effective :

(1) « *at huius / peruenit in Colchas aurea lana domos.* » (Ov. *Fast.* 3, 875-6)

« mais sa toison d'or parvint au palais de Colchide »⁸

⁶ Conformément à la terminologie utilisée dans notre thèse (cf. S. VAN LAER, 2003) nous appelons "entité-repère" ou "repère" l'entité localisante (parfois appelée "site" ou "fond") et "entité située" l'entité localisée (également appelée "cible" ou "figure").

⁷ Nous prendrons appui, pour cette formalisation, sur les analyses de B. POTTIER (1962). Il est à noter que certains linguistes récusent ces critères relevant de la dimensionnalité et de la structuration topographique, leur préférant une approche plus large de la valeur sémantique d'une préposition qu'ils appellent par "motif" : cf. P. CADIOT *et al.* (2004 : 22-25).

⁸ Les traductions proposées sont celles de la CUF.

Le pluriel *domos* ne semble être employé que pour donner de l'ampleur à ce palais, appelé simplement « maison », sans pour autant que l'on se représente obligatoirement plusieurs bâtisses disjointes.

Mais lorsqu'il s'agit d'étoiles, notre connaissance du monde réel nous amène à nous figurer une multitude d'entités discrètes. Les prépositions *ad* et *in* sont également compatibles avec cette entité-repère lorsqu'elle fait office de lieu final :

(2) « *Ecce leui scutum uersatum leniter aura / decidit : a populo clamor **ad astra** uenit.* » (Ov. *Fast.* 3, 373-4)

« Voici que descend un bouclier porté en douceur par une brise légère : le peuple pousse une clameur qui va jusqu'aux astres. »

(3) « *Iuppiter alitibus rapere imperat ; attulit illi / miluus et meritis uenit **in astra** suis.* » (Ov. *Fast.* 3, 807-8)

« quand Jupiter ordonne aux oiseaux de l'enlever : c'est le milan qui la lui apporta et, en récompense, il a été placé parmi les astres. »

Mais il est une autre préposition, *per*, qui s'accommode particulièrement bien du caractère discontinu d'un repère auquel elle va donner sa cohérence : les différentes entités seront alors envisagées comme les éléments d'un parcours⁹ :

(4) « *gemmasque nouem transformat in ignes : / aurea **per stellas** nunc micat illa **nouem**.* » (Ov. *Fast.* 3, 515-6)

« il transforme les neuf pierres précieuses en feux célestes. Maintenant, la Couronne aux reflets d'or scintille avec ses neuf étoiles. »

2.1. Différence entre *ad* et *in*

Pour définir ce qui distingue les prépositions *ad* et *in*, on serait tenté d'invoquer les critères traditionnels d'"approche" et d'"entrée" : en (2), le cri, qui jaillit de la foule à la vue du bouclier, s'élève en direction du ciel, tandis que le milan, en (3), devenu constellation, vient en quelque sorte « dans » le ciel. Mais la paraphrase utilisée ne rend pas justice à la nature du référent du repère, qui n'est pas « le ciel » mais « les astres » (*astra*). Si l'on essaye d'appliquer mécaniquement l'opposition entre "limite simple" et "limite double", proposée par B. Pottier (1962 : 277 et 280), le résultat n'est guère plus satisfaisant, puisqu'il ne semble pas que le milan vienne s'installer à l'intérieur d'une étoile. Cette difficulté provient du fait que nous négligeons alors la pluralité des entités-repères.

En effet, il est possible d'avancer une explication en invoquant une insertion à l'intérieur de l'espace réunissant tous ces astres : c'est un sens usuel pour la préposition *in*, parfois explicité par l'emploi de l'adjectif *medius*

⁹ Cf. B. POTTIER (1962 : 282) : « *Per-* exprime le parcours d'un bout à l'autre d'une limite double ».

(5) « *Namque trium minimus, proles manifesta Superbi, / **in medios hostes** nocte silente uenit.* » (Ov. Fast. 2, 691-692)

« En effet le dernier de ses trois fils, indéniable rejeton du Superbe, s'était glissé au milieu des ennemis dans le silence de la nuit. »

Et c'est alors que la formalisation imposée par le relateur prend tout son sens. Car une même entité, ou, plus exactement ici, un même ensemble d'entités peut être envisagé, conçu, de manière différente. Avec *ad*, qui ne lui accorde aucune dimensionnalité, l'ensemble constitué par *astra* est le lieu final, le but visé par le procès, la préposition insistant sur la distance qui sépare l'entité située du repère (ce qu'on pourrait traduire par « s'élever jusqu'aux étoiles »). Avec *in*, il y a prise en compte de l'espace intérieur au repère, constitué par une pluralité d'entités disjointes mais formant un ensemble que l'on peut appeler « ciel ». Cette prise en compte accorde une place à la constellation du milan, appelée à s'installer durablement parmi les étoiles¹⁰.

Cette aptitude de la préposition à présenter le lieu final comme un lieu où l'on peut s'établir explique son emploi dans le cas d'une apothéose, ou pour expliquer l'origine d'une constellation :

(6) « *Qui tenet hoc nomen (Romulus ante fuit) / siue quod hasta curis priscis est dicta Sabinis : / bellicus a telo uenit **in astra** deus ; / siue ...* » (Ov. Fast. 2, 476-9)

« Il détient ce nom [= Quirinus] (c'était autrefois Romulus) soit parce que la lance a été appelée *curis* par les anciens Sabins et que cette arme valut au dieu belliqueux de monter jusqu'aux étoiles, soit parce que ... »

(7) « *"Vnus erit quem tu tolles **in caerulea caeli"**, / tu mihi dixisti .»* (Ov. Fast. 2, 487-8)

« Tu m'as déclaré : "il y en aura un seul que tu élèveras à l'azur du ciel." »

(8) « *Dum legit in ramo pictas temerarius uuas, / decidit : amissum Liber **in astra** tulit.* » (Ov. Fast. 3, 413-4)

« Tandis que celui-ci [= Ampélos] cueille imprudemment dans les branches des raisins bien colorés, il tombe : Liber transporta l'ami qu'il venait de perdre parmi les astres. »

Dans le cas de *ad*, la formalisation unidimensionnelle du repère, vers lequel tend l'entité située, s'accompagne le plus souvent d'une prise en compte de la distance initiale qui les sépare. Telle est l'interprétation de (2). C'est ce qui explique également la fréquence d'un complément introduit par *ad* après *peruenio*¹¹, dont le procès dénote un parcours,

¹⁰ Nous retrouvons ici un des critères sémantiques que nous avons définis dans la confrontation des emplois d'*adire* et d'*inire* : cf. S. VAN LAER (2003 : §7.3.3. p. 109-111).

¹¹ À cet égard, (1) constitue un contre-exemple, mais qui se laisse aisément justifier : le Toison d'or est destinée à demeurer au royaume de Colchide où elle sera jalousement gardée.

insistant souvent sur l'étendue du déplacement ou la difficulté de le mener à bien :

(9) « *Haec quoque, quam referam, nostras **peruenit ad** aures / fama.* » (Ov. *Fast.* 3, 661-2)

« Je rapporterai également une tradition qui m'est venue aux oreilles. »

2.2. LE CAS DE *PER*

Commençons par étudier l'affinité de la préposition avec un repère constitué d'une pluralité d'entités, mentionnée précédemment, au travers de l'exemple suivant :

(10) « *At tua prosequimur studioso pectore, Caesar, / nomina, **per titulos** ingredimurque **tuos.*** » (Ov. *Fast.* 2, 15-6)

« en revanche je m'empresse, César, de mettre toute mon inspiration au service de ton nom et j'entre dans la voie ouverte par tes titres d'honneur. »

Cette affinité peut s'expliquer par l'appartenance de la préposition au système de la "limite double"¹² : envisageant une entité dans son extension, *per* peut également inclure des entités discontinues dans l'espace intérieur qu'il leur ménage. Son caractère dynamique et orienté explique qu'il ne provoque pas un "effet de centrage"¹³, comme *in*, (cf. 5) mais présente plutôt les différentes entités comme les étapes successives d'un parcours.

La question qui se pose alors est celle du caractère fini ou non-fini que représente l'ensemble des entités. Le verbe *ingredior* envisage plutôt ici le déplacement dans sa phase initiale ou médiane, en vertu du repère, sans présupposer un quelconque terme à ce déplacement. S'y ajoute la tonalité indéniablement flatteuse à l'égard d'Auguste. Ces différents éléments laissent ouverte la possibilité d'un ensemble non clos, voire en expansion, où les titres seraient appelés à se multiplier.

La situation est tout autre dans l'exemple (4) précédemment envisagé. Le total des entités-repères est ici fixé par le numéral *nouem*. Il s'agit des neuf pierres précieuses composant le diadème d'or (appelé *corona*) devenu constellation. *Per* indique donc que le procès se déploie sur tout l'ensemble constitué par les entités-repères.

Mais quel est ce procès ? Nous avons réuni nos premiers exemples en vertu de l'identité du référent des repères. Pourtant, contrairement à (2) et (3), *mico* ne dénote pas un déplacement, mais une brillance, un éclat. Quelle valeur convient-il alors de prêter à la préposition ? La lecture la plus naturelle, au sens où elle autorise le plus facilement une traduction

¹² Cf. B. POTTIER (1962 : 282)

¹³ Terme que nous empruntons à J.-J. FRANCKEL & D. LEBAUD (1991 : 58-59).

littérale, serait de donner à *per* une valeur notionnelle : « briller par l'intermédiaire de ses neuf étoiles » Mais c'est peut-être amoindrir l'expressivité du passage : car une autre lecture est possible, maintenant la valeur spatiale (« briller à travers ses neuf étoiles »), c'est-à-dire que la préposition, dans sa visée dynamique, déploie le procès et invite les lecteurs à se figurer successivement les neuf étoiles brillantes, la forme circulaire de la constellation permettant de réitérer inlassablement ce parcours. D'autre part, *per* permet d'envisager cet ensemble d'étoiles comme formant un tout, une seule constellation.

Si l'on admet cette lecture, ou du moins la dualité de lectures, la forme syntaxique dévolue au lieu médian est ici utilisée pour localiser un procès, c'est-à-dire en concurrence avec un syntagme prépositionnel à l'ablatif introduit par *in*, tel qu'il figure en (11) avec le même procès¹⁴ :

(11) « *Sidere ab hoc ignis uenienti nocte Leonis / qui micat **in medio pectore** mersus erit.* » (Ov. *Fast.* 1, 655-6)

« Après le coucher de cet astre à la tombée de la nuit, l'étoile qui scintille au milieu de la poitrine du Lion sera également invisible. »

Il paraît alors nécessaire de s'interroger sur la catégorie du lieu médian.

3. LA CATÉGORIE DU LIEU MÉDIAN

Le "lieu par où l'on passe" apparaît souvent comme le parent pauvre des catégories de lieu, peut-être en vertu de sa position dernière dans la présentation qu'en font les grammaires traditionnelles, peut-être aussi parce qu'il présente souvent moins de saillance que le point de départ et le point d'arrivée d'un déplacement, qui correspondent respectivement au lieu initial et au lieu final¹⁵. Inconvénient supplémentaire, il connaît deux expressions syntaxiques distinctes en latin, selon que le référent du lieu soit traversé (c'est-à-dire parcouru dans son extension) ou envisagé comme un moyen de se déplacer (route, pont, etc.).

3.1. Lieu médian et lieu du procès

Tentons de mieux cerner ce statut de lieu médian, portion d'espace intermédiaire entre le point de départ et le point d'arrivée. L'exemple (10), dans son caractère hyperbolique, ne permet pas une appréhension

¹⁴ Le rapprochement peut paraître un peu forcé, au sens où, en (4), ce sont les étoiles qui brillent : *per stellas nouem* ne relève donc pas de la simple localisation, à la différence du syntagme *in medio pectore*.

¹⁵ Il est pourtant régulièrement évoqué dans les travaux présentant une analyse de l'expression du lieu, qu'il soit appelé "trajet" (où l'on reconnaîtra un calque de l'anglais *path* proposé par les localistes) : J.-P. BOONS *et al.* (1976 : 218-226) ou "lieu de passage" : A. GUILLET *et al.* (1992 : 218).

précise des faits. Mais les occurrences suivantes nous paraissent relever spécifiquement, quasi prototypiquement, de la catégorie du lieu médian :

(12) « *Nondum pertulerat lacrimatas cortice murras / acta **per aequoreas hospita nauis aquas*** » (Ov. *Fast.* 1, 339-40)

« Le navire traversant les eaux de la mer n'avait pas encore apporté de l'étranger la myrrhe, cette larme qui perle sur l'écorce. »

(13) « *uocemque secutus / impia **per siluas** ultor **ad antra** uenit.* » (Ov. *Fast.* 1, 561-2)

« guidé par leur voix, il [= Hercule] parvient à travers la forêt, en vengeur, jusqu'à la grotte du brigand. »

En (12), dans sa dénonciation du luxe, le poète saisit la course du navire alors qu'il parcourt la mer, ce qui n'est manifestement ni son point d'arrivée (qui seul permettrait l'accomplissement du procès de *pertulerat*) ni son point de départ (où il a été chargé d'une cargaison de denrées exotiques). Cette valeur de lieu médian est également manifeste lorsqu'il coexiste avec un autre lieu, généralement le lieu final comme en (13).

Mais le statut du lieu dénoté par le syntagme prépositionnel en *per*, dans le cas d'un verbe de déplacement, est parfois moins clair. Envisageons (14), qui met en scène Callisto métamorphosée en ourse :

(14) « *Vrsa **per incultos** errabat squalida **montes** / quae fuerat summo nuper amata Ioui.* » (Ov. *Fast.* 2, 181-2)

« Celle qui avait été naguère aimée par le souverain Jupiter errait en ourse crasseuse à travers les montagnes sauvages. »

Le procès d'*erro* est non-directionnel¹⁶, c'est-à-dire qu'il n'appelle normalement pas de lieu final (ce que renforce ici l'emploi de l'imparfait). Mais la catégorie du lieu médian a-t-elle encore un sens, lorsque ne peuvent s'adjoindre ni lieu final ni, symétriquement, lieu initial (seul est évoqué, dans le distique, le statut antérieur de Callisto, à travers l'événement qui est la cause de sa déchéance) ? La même remarque peut s'appliquer à (15), qui présente les boeufs d'Hercule ; laissés sans surveillance, ils vont de ci de là, utilisant tout l'espace qui leur est accessible¹⁷ :

(15) « *uagantur / incustoditae **lata per arua** boues* » (Ov. *Fast.* 1, 545-6)

« ses bovins errent sans gardien à travers l'étendue des champs »

Il semble que nous nous rapprochons alors de la catégorie du lieu du procès. La question mérite d'autant plus d'être posée que le lieu du procès (exprimé sous sa forme canonique, c'est-à-dire par un syntagme à l'ablatif

¹⁶ Nous utilisons ici le critère de "l'orientation inhérente au procès", permettant un classement des verbes de déplacement et reprenant le critère de "l'amplitude aspectuelle" proposé par J.-P. BOONS (1987 : 19).

¹⁷ Nous nous rapprochons, dans cette analyse, de la double lecture proposée par P. CADIOT *et al.* (2004 : n. 14 p. 16) pour l'énoncé fr. *il a zigzagué à travers les vagues.*

introduit par *in*) peut servir à localiser un déplacement au même titre que tout autre procès. C'est ce que montre la confrontation de (16) et de (17), décrivant les activités de prédilection de deux divinités, appréhendées dans leur quotidien :

(16) « *Ampelon intonsum (...) / fertur **in Ismariis** Bacchus **amasse iugis.** » (Ov. *Fast.* 3, 409-10)*

« Bacchus aime, dit-on, sur les hauteurs de l'Ismarus, Ampélos, aux longs cheveux »

(17) « *Ipse deus uelox **discurrere** gaudet **in altis / montibus,** et subitas concipit ipse fugas.* » (Ov. *Fast.* 2, 285-6)

« C'est que le dieu lui-même [= Pan] aime courir rapidement sur les sommets des montagnes et prend lui-même brusquement la fuite. »

Bien plus, un syntagme prépositionnel prenant la forme du lieu du procès semble pouvoir s'employer dans le cas d'un déplacement directionnel :

(18) « *Adde peregrinis causas, mea Musa, Latinas / **inque suo noster puluere currat equus.** » (Ov. *Fast.* 2, 359-60)*

« Ajoute des raisons latines aux raisons étrangères, ô ma Muse ; que mon coursier coure sur sa propre piste. »

En (17), le préverbe *dis-* donnait un caractère non-directionnel au procès, tandis que la base fonctionnait comme un verbe de mode de déplacement¹⁸. Mais ici, le cheval, image de la progression d'une œuvre, accompli, nous semble-t-il, une course linéaire, qui conduira le lecteur jusqu'à la fin de l'ouvrage (ou du passage). En d'autres termes, l'image même présuppose une orientation. Et pourtant, le repérage se fait de façon globale, insistant sur le support, l'ancrage du déplacement, c'est-à-dire de la composition, que le poète souhaite d'obédience romaine.

Quelle différence peut-on alors établir entre (14) et (17) par exemple, c'est-à-dire entre lieu médian et lieu du procès ? Une occurrence nous permettra de préciser notre analyse, tout en illustrant la réalité de la commutation entre un syntagme introduit par *per* et un syntagme à l'ablatif introduit par *in* :

(19) « *Sancte pater patriae, tibi plebs, tibi curia nomen hoc dedit ; hoc dedimus nos tibi nomen, eques.*

Res tamen ante dedit : sero quoque uera tulisti nomina, iam pridem tu pater orbis eras.

*Hoc tu **per terras,** quod **in aethere** Iuppiter **alto,** nomen habes : hominum tu pater, ille deum.* » (Ov. *Fast.* 2,

127-32)

« Vénérable père de la patrie, ce nom tu l'as reçu du peuple, du sénat ; tu as reçu ce nom de nous aussi, les chevaliers. Mais tu l'avais reçu bien avant de l'histoire : ce n'est que tard que tu as porté tes

¹⁸ Pour la notion de "verbes de mode de déplacement", parfois également appelés "verbes de manière de déplacement", C. VANDELOISE (1987 : 85), cf. S. VAN LAER (2003 : §1.2.1. p. 23-25).

titres véritables ; depuis longtemps, tu étais le père de l'univers. Ce nom que Jupiter porte au sommet du ciel, tu le portes sur terre : tu es le père des hommes, lui, le père des dieux. »

Remarquons d'abord que le procès localisé ne dénote pas un déplacement : *nomen habere* présente plutôt un caractère statique. Il convient alors de nous interroger sur l'aptitude de *per* à localiser une entité immobile, alors même qu'il est fondamentalement de visée dynamique (comme le montre par exemple la non-attestation de **persum*). Comme dans le cas de *mico* en (4), c'est le déploiement du procès qui va permettre d'articuler *per* avec le syntagme verbal *nomen habere*.

En effet, la localisation permet de fixer l'aire où l'attribution du nom est effective, c'est-à-dire en quelque sorte de délimiter les royaumes respectifs d'Auguste et de Jupiter. Or ce royaume peut être délimité de manière statique (*in aethere alto*) ou dynamique (*per terras*)¹⁹. Ovide aurait aussi bien pu écrire *in terris*, accentuant ainsi le parallélisme. Mais il faut faire la part de la visée laudative du texte : en choisissant de donner au syntagme la forme *per terras*, Ovide accorde presque la primauté à l'empereur, dont le surnom n'en finit pas de se déployer à travers les terres de son empire (l'ensemble constitué par l'entité-repère ne semble pas ici présenter de clôture). Et c'est justement l'étendue de cet empire qui permet à Ovide de glisser du surnom de *pater patriae* à celui de *pater orbis*. Nous sommes alors face à un choix d'ordre stylistique.

Il existe donc une certaine porosité entre les catégories du lieu médian et du lieu du procès. Elle nous semble possible lorsque le lieu médian perd tout lien avec le lieu final (et avec son symétrique, le lieu initial). Il se suffit alors à lui-même et offre un espace où tout procès est susceptible de se déployer. Du point de vue des relateurs, l'appartenance de *per* et de *in* au système de la "limite double" contribue à renforcer les liens.

3.2. La localisation d'une pluralité d'entités : exemple de *spargo*

Si l'on reste dans l'ensemble des prépositions relevant de la "limite double", la concurrence entre *per* et *in*, pour localiser une entité par rapport à une autre, peut recevoir un autre principe d'explication.

Remarquons pour commencer que, dans le cas d'un procès dénotant une mise en relation, il y a souvent hésitation sur la catégorie de lieu dont relève le repère : la localisation doit-elle être envisagée comme résultant d'un déplacement (on attend alors un repère relevant du lieu final) ou comme dénotant plutôt une position (avec un repère relevant du lieu du procès)²⁰ ? Tel est le cas, dans notre corpus, du verbe *spargo* :

¹⁹ C'est ce type de localisation qui est à l'œuvre dans l'énoncé *L'Europe s'étend de l'Atlantique à l'Oural*. Voir à ce sujet les analyses de R. W. LANGACKER (1987).

²⁰ Cette hésitation se rencontre notamment pour *pono* : que l'on compare par ex. Verg. *Aen.* 1, 173 (*artus in litore ponunt*) et Ov. *met.* 8, 452 (*quem <= stipitem> ... in flammis ... posuere*). Elle pourrait d'ailleurs relever d'une problématique syntaxique plus

(20) « *Rode, caper, uitem ; tamen hinc, cum stabis ad aram, / in tua quod spargi **cornua** possit erit* ». (Ov. *Fast.* 1, 357-8)

« Rogne la vigne, bouc ; il en sortira pourtant de quoi arroser tes cornes quand tu seras devant l'autel ».

(21) « *Flamma (...) tremulum **summa** spargit in aede iubar* ». (Ov. *Fast.* 1, 77-8)²¹

« La flamme projette sa lueur tremblante au sommet du sanctuaire »

Per se rencontre, dans notre corpus, dans le cas d'une localisation stabilisée, comme le montre l'emploi du participe parfait, marquant l'aspect résultatif de cette relation locative :

(22) « *aspicit et sparsas **per loca sola** casas* » (Ov. *Fast.* 1, 502)

« Elle aperçoit (...) les cabanes éparses dans la solitude des lieux »

L'espace déployé par la préposition, du fait de la formalisation qu'elle impose, permet la dissémination, l'espacement d'une pluralité d'entités discrètes, les cabanes (*casas*). Nous retrouvons l'affinité de *per* avec la pluralité, mais affectant ici l'entité située. Par contraste, *in*, que la préposition introduise le lieu du procès ou le lieu final, se caractérise souvent par un effet de centrage, comme le montrent (5) et (11).

Porosité et brouillage dans les différentes catégories du lieu paraissent donc relever de la manière dont on envisage une relation locative : elle peut être envisagée comme stabilisée, échappant alors au repérage par le lieu final, ou encore prendre un caractère dynamique, cinétique pourrait-on dire, ce qui explique des chevauchements entre *per* et *in*. La catégorie du lieu médian, par la prise en compte de l'espace offert par le repère, peut alors empiéter sur le domaine du lieu du procès.

Mais ceci nous renvoie en dernière analyse à la formalisation du repère, l'appartenance au système de la "limite double" contribuant à renforcer les liens entre les prépositions *in* et *per*, qui superposent au système formé par les catégories de lieu un réseau de relations complexes.

Car telle nous semble être la raison première de ces chevauchements entre catégories de lieu. Ces catégories, d'ordre théorique, se réalisent le plus souvent par des syntagmes prépositionnels, c'est-à-dire par des relateurs qui imposent une représentation du réel.

D'autres paramètres sont alors en prendre en compte, liés au statut de relateur de la préposition, mais aussi à son insertion dans un énoncé et à la prise en compte du contexte. Ces paramètres contribuent également à troubler le bel ordonnancement des catégories de lieu.

large, celle de niveau d'intégration par rapport au noyau verbal, comme cela nous a été suggéré lors de notre communication.

²¹ La valeur de dissémination, d'intermittence du procès, relayée par l'emploi de l'adjectif *tremulus*, porte alors sur le scintillement de la flamme.

4. EXPRESSION DU LIEU ET ÉNONCÉ

4.1 Signifié de la préposition et référent du repère

La question du signifié à donner aux prépositions continue à susciter des débats et des études²². De fait, le signifié d'une préposition se caractérise notamment par sa plasticité, sa capacité à s'appliquer à différents domaines d'expérience²³, ce qui n'est pas pour surprendre si l'on songe que son rôle est justement de mettre en relation des segments d'énoncé et de s'articuler à des procès divers.

Nous distinguerons plus particulièrement domaine spatial, domaine temporel et domaine notionnel, conformément aux analyses de B. Pottier (1962), ce qui constituera un cadre d'analyse commode pour notre réflexion²⁴.

Or, c'est en vertu du référent de l'entité-repère que s'effectue l'interprétation de la valeur à donner à la préposition :

(23) « *Libera currebant et inobseruata **per annum** / sidera* » (Ov. *Fast.* 3, 111-2)

« Les astres poursuivaient leur cours librement et sans surveillance au long de l'année »

Le cours des astres s'effectue aussi bien dans l'espace que dans le temps, qu'ils servent d'ailleurs à mesurer. Autrement dit, c'est le référent du substantif *annus* qui, parce qu'il exprime une mesure du temps, invite à prêter une valeur temporelle (« pendant, au cours de ») et non spatiale à la préposition.

Remarquons d'ailleurs que la réalisation durée ne s'inscrit pas entre un terme initial et un terme final, mais porte ses propres bornes. Ce qui revient à dire que la mise en relation de *per* avec le lieu médian, espace intermédiaire entre un lieu initial et un lieu final, relève de la structuration théorique du domaine spatial. Si elle perd de sa pertinence dans un énoncé donné, l'empiètement du syntagme introduit par *per* sur d'autres catégories de lieu y trouve un élément d'explication.

Cette petite précision exceptée, le fonctionnement sémantico-logique du repérage effectué par la préposition semble en tout point comparable, quel que soit son domaine d'application :

(24) « *Haec erit **a mensis fine** secunda dies* » (Ov. *Fast.* 1, 710)

« ce sera le deuxième jour à partir de la fin du mois »

²² Cf. par ex. P. CADIOT *et al.* (2004 : 22-25) ou encore W. DE MULDER & D. STOSIC (2009 : 7-8) qui font suivre leur présentation d'une bibliographie très complète.

²³ Phénomène que certains auteurs désignent usuellement par le terme de "polysémie" : par ex. W. DE MULDER & D. STOSIC (2009 : 7)

²⁴ Sans pour autant considérer que la valeur spatiale est première.

(25) « *Illa lanigeri pecoris tibi, Termine, fibris / sacra uidet fieri sextus ab Vrbe lapis.* » (Ov. *Fast.* 2, 681-2)

« Sur cette route, la sixième borne à partir de la ville te voit offrir en sacrifice, Terminus, la fressure d'un agneau porteur de laine. »

La préposition *ab* ne s'articule pas ici à un procès, mais à un ordinal : il s'agit de fixer le point de départ d'un décompte. C'est encore le référent de l'entité-repère qui permet de trancher en faveur de l'interprétation temporelle pour (24) et spatiale pour (25).

Envisageons à présent les interférences avec le domaine dit notionnel. En (6), la dissymétrie référentielle bloque l'interprétation spatiale, pour un des constituants du moins. Ovide tente d'expliquer le surnom de *Quirinus* donné à Romulus. *In astra*, qui reçoit une interprétation locale, traduit l'apothéose. Mais *telum*, l'arme de jet du roi guerrier, ne peut constituer un lieu initial : il faut donc interpréter le syntagme *a telo* comme exprimant une origine notionnelle, c'est-à-dire une cause.

La préposition ne constitue donc pas un outil lexical univoque, réservée à l'expression du seul lieu, ce qui autorise parfois une double lecture, une ambivalence de l'énoncé, que l'on peut croire voulue par le poète :

(26) « *Vt possis aditum per me qui limina seruo / ad quoscumque uoles* », *inquit*, « *habere deos* ». (Ov. *Fast.* 1, 173-4)

Il répondit : « Pour que grâce à moi qui garde les seuils tu puisses avoir accès auprès de tous les dieux que tu voudras ».

Les propos sont ici prêtés à Janus, le dieu qui garde les seuils, associé à la porte. Deux interprétations sont alors possibles : soit Janus s'identifie au seuil qu'il garde et se voit comme un passage permettant d'accéder aux dieux, soit on prend en compte son anthropomorphisme et c'est alors la valeur notionnelle qu'il faut invoquer (« par mon entremise, mon intermédiaire »), Janus étant celui qui permet de mener à bien le procès, exprimé ici sous forme nominale par le substantif *aditum*. Mais même en ce cas, toute valeur spatiale n'est pas neutralisée, Janus apparaissant comme un médiateur qui permet d'accéder au dieu.

Nous pouvons de même nous interroger sur le statut du substantif *os* dans l'exemple suivant :

(27) « *Nobis concessa canentur / quaeque pio dici uatis ab ore licet.* » (Ov. *Fast.* 3, 325-6)

« Je ne raconterai que ce qui est permis et ce qu'une bouche pieuse de poète peut dire. »

Le fait qu'il soit mis en relation avec un verbe à la voix passive, *dici*, nous oriente à l'interpréter comme un complément d'agent (« par la bouche »). La forme, non canonique (puisqu'on attendrait plutôt un ablatif sans préposition) ne doit pas constituer un obstacle. Il y a des précédents chez Ovide :

(28) « *Saepe sequens agnam lupus est a uoce retentus* » (Ov. *Fast.* 2, 85)

« Par le son de sa voix, souvent le loup a été immobilisé alors qu'il poursuivait l'agneau »

Mais la bouche est l'organe, c'est-à-dire le lieu, d'où part la parole, comme le montre (2) où le syntagme *a populo* semble interprétable comme un lieu initial. Cette interrogation n'a d'ailleurs peut-être pas lieu d'être : la forme syntaxique du complément d'agent est communément expliquée par une représentation conçue sur le modèle spatial (l'agent serait alors l'origine, la source du procès).

La prévalence du référent dans l'interprétation spatiale d'un segment de l'énoncé est encore plus manifeste dans l'exemple suivant, même s'il nous contraint à quitter un instant les syntagmes prépositionnels :

(29) « *Hunc tu non poteris per te deducere caelo* ». (Ov. *Fast.* 3, 317)
« Tu [= Numa] ne pourras pas le [= Jupiter] faire descendre du ciel par tes propres moyens »

L'ablatif *caelo* reçoit une interprétation spatiale en vertu de son référent, qui en fait un candidat possible à la fonction de lieu initial, alors même que sa forme syntaxique est équivoque et qu'il n'est fait usage d'aucun relateur.

Pour en revenir au domaine du relateur, il apparaît donc que le référent du repère peut restreindre la polysémie d'une préposition, ou au contraire jouer de ses potentialités sémantiques pour susciter une ambivalence.

4.2. Le rôle de la structure phrastique

Envisageons à présent l'énoncé de manière plus large, en nous intéressant à ce que nous appellerons la structure phrastique, à l'intérieur de laquelle le complément de lieu vient s'insérer. En (27), c'est parce qu'*ab ore* s'articule au procès d'un verbe de forme passive (*dici*) que l'interprétation comme complément d'agent semble la plus naturelle.

Mais il est parfois nécessaire d'envisager un ensemble plus large, le syntagme étudié prenant place parmi d'autres compléments du procès. En (26), l'ambivalence vient du fait que le syntagme *per me* se rattache au nom d'action *aditum*, dénotant un déplacement, au même titre que ce qui apparaît comme un lieu final, *ad quoscumque deos*. On est alors porté à l'interpréter comme un lieu.

Une telle symétrie formelle peut masquer une dissymétrie référentielle qui bloque l'interprétation "lieu" du syntagme prépositionnel (6) sans pour autant sembler choquante : l'énoncé, dans sa forme syntaxique du moins, rejoint un moule syntaxique qui lui assure une cohérence.

Mais le souci de cette cohérence phrastique, conforme aux usages de la langue, paraît parfois contraindre la réalisation syntaxique d'un syntagme :

(30) « *caelitibus regnis a Ioue pulsus erat* » (Ov. *Fast.* 1, 236)

« Il [= Saturne] avait été expulsé du royaume céleste par Jupiter »

Le syntagme *ab Ioue* est le complément d'agent du verbe *pello* employé à la voie passive. Introduire une préposition pour exprimer le lieu initial reviendrait à faire cohabiter deux syntagmes formellement identiques, mais auxquels il conviendrait de donner deux interprétations distinctes. Le fait que ces deux syntagmes relèvent de deux systèmes hétérogènes risquerait de produire une sorte de télescopage. C'est sans doute la raison première pour laquelle Ovide préfère recourir à un ablatif non prépositionnel ; cela lui permet de rejoindre un modèle syntaxique usuel, celui de la double complémentation d'un verbe passif, suivi d'un complément d'agent et d'un ablatif à valeur d'instrumental. Certes, l'interprétation sémantique à donner à l'occurrence n'est pas la même (*caelitibus regnis* exprimant le lieu initial), mais la forme est ici congruente à l'économie du latin.

La présence d'un syntagme prépositionnel en *ab* articulé à ce même verbe *pello*, dans l'occurrence suivante, nous conforte dans notre analyse :

(31) « *Passus idem est **Tyriis** qui quondam pulsus **ab oris** / Cadmus in Aonia constitit exul humo.* » (Ov. *Fast.* 1, 489-90)

« Il a subi le même sort, Cadmus qui, chassé jadis des rivages de Tyr, s'est établi en exil dans le pays d'Aonie. »

Il semble alors s'agir en (30) d'un choix d'ordre énonciatif. D'ailleurs, Ovide peut, tout en utilisant le même moule syntaxique, opter pour le choix inverse, comme dans l'occurrence suivante :

(37) « *ortus in igne / diceris et **patria** raptus **ab igne manu*** » (Ov. *Fast.* 3, 503-4)

« tu (= Bacchus) es né, dit-on, dans les flammes et tu as été sauvé des flammes par la main de ton père »

Ici, c'est le lieu initial qui est exprimé par un syntagme prépositionnel (*ab igne*), tandis que le complément du verbe passif prend la forme d'un ablatif à valeur d'instrumental (*patria manu*)

5. CONCLUSION

Les différentes catégories de lieu du latin apparaissent comme un modèle conceptuel, une construction théorique (d'où l'intérêt que l'expression syntaxique du lieu suscite chez les cognitivistes). Dans leur forme syntaxique, ils se réalisent le plus souvent à travers des éléments de relation, les prépositions, pourvus d'un signifié dont les contours sont malaisés à définir, mais qui ne relève nullement du seul lieu. On pourrait donc y voir le principal facteur de la porosité et des interférences de ces catégories de lieu, telles qu'elles se manifestent dans les textes.

Mais ce serait nier la dissymétrie même du système, qui réserve une place particulière au lieu médian, parfois proche du lieu du procès. D'autre part, la complexité et la diversité des situations à décrire expliquent que la

relation locative, qui semble au coeur même de la structuration du domaine spatial, puisse recevoir différentes représentations : elle peut être mise en relation avec un déplacement ou envisagée, comme stabilisée ; elle peut, également, tout en étant statique, être envisagée dans une perspective cinétique.

Il paraît indéniable que les éléments de relation entrent dans des réseaux de relations indépendantes des catégories de lieu, du moins telles que la grammaire traditionnelle les présente. À cet égard, un syntagme à l'accusatif introduit par *per* peut apparaître comme une variante expressive d'un syntagme prépositionnel à l'ablatif introduit par *in*. Nous sommes alors dans le domaine du choix stylistique. Mais le syntagme doit également trouver place dans la structure phrastique sans la rendre manifestement disparate, formée d'éléments par trop hétérogènes. Cela relève alors du choix énonciatif, guidé par des préoccupations formelles. Reflet syntaxique d'une expérience humaine, lieu privilégié pour confronter un modèle théorique et sa réalisation syntaxique, pour appréhender les potentialités, mais aussi les contraintes d'un énoncé, le domaine spatial recèle, de par l'enchevêtrement des facteurs linguistiques ou extralinguistiques qu'il mobilise, nombre de phénomènes complexes et constitue un domaine d'investigation privilégié pour les linguistes.

RÉFÉRENCES

- BERTHONNEAU, Anne-Marie & CADIOT, Pierre (éd.), 1996, *Les prépositions : méthodes d'analyse, Lexique 11*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille.
- BOONS, Jean-Paul, GUILLET, Alain & LECLÈRE, Christian, 1976, *La structure des phrases simples en français, constructions intransitives*, Genève, Droz.
- BOONS, Jean-Paul, 1987, "La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs", *Langue française*, 76, 5-40.
- CADIOT, Pierre, LEBAS, Franck & VISETTI, Yves-Marie, 2004, "Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution", *HEL*, 26/1, 7-42.
- CHANET, Anne-Marie, 1985, "Maxime Planude, localiste ?", *HEL*, 7/1, 127-148.
- DE MULDER, Walter & STOSIC, Dejan, 2009, "Approches récentes de la préposition : présentation", *Langages*, 173, 3-14.
- FORTIS, Jean-Michel, 2004, "L'espace en linguistique cognitive : problèmes en suspens", *HEL*, 26/1, 43-88.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & LEBAUD, Daniel, 1991, "Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et préverbe", *Langue française*, 91, 56-79.
- FUGIER, Huguette, 1983, "Organisation syntaxique des compléments de lieu et de temps en latin archaïque", dans : H. Pinkster (éd.), *Latin linguistics and linguistic theory*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 95-115.

- GARCÍA-HERNÁNDEZ, Benjamín, 1995, "Die Evolution des lat. *sub* und die Urbedeutung des idg. *(s)upo", *IF*, 100, 163-171.
- GARCÍA-JURADO, Francisco, 2001, "Semántica cognitiva del latín : los preverbios latinos como « metáforas de la vida cotidiana »", dans : C. Moussy (éd.), *De lingua latina : nouae quaestiones*, Louvain-Paris-Sterling, Peeters, 755-770.
- GROUSSIER, Marie-Line, 1980, "Processus de déplacement et métaphore spatio-temporelle", *Modèles linguistiques*, 2/1, 57-106.
- GUILLET, Alain & LECLÈRE, Christian, 1992, *La structure des phrases simples en français, constructions transitives locatives*, Genève, Droz.
- LAMIROY, Béatrice, 1987, "Les verbes de mouvement, emplois figurés et extensions métaphoriques", *Langue française*, 76, 41-58.
- LANGACKER, Ronald W., 1987, "Mouvement abstrait", *Langue française*, 76, 59-76.
- LEHMANN, Christian, 1998, "Regiones espaciales en perspectiva tipológica", dans : B. García-Hernández (éd.), *Estudios de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 455-466.
- POTTIER, Bernard, 1962, *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck.
- POTTIER, Bernard, 2001, "Les parcours sémantiques des relations", dans : A. Rousseau (éd.), *La sémantique des relations*, Lille, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 229-235.
- TORREGO, María Esperanza, 1989, "Caracterización funcional de los sintagmas preposicionales en latín : *pro* + Abl., *contra*, *aduersus*, *in* + Ac.", in *Actas del VII Congreso español de Estudios Clasicos*, Madrid, Universidad Complutense, 609-616.
- VANDELOISE, Claude, 1986, *L'espace en français*, Paris, Éditions du Seuil.
- VAN LAER, Sophie, 2003, *La préverbaton en latin : étude des préverbés ad-, in-, ob- et per- dans la poésie républicaine et augustéenne*, thèse dactylographiée, à paraître chez Latomus.